

## Sport santé : une convention d'un genre inédit



Sophie Conrard

Kiné actualité – [www.kineactu.com](http://www.kineactu.com) - 9 juillet 2019

Dans le Gard, la CPAM soutient une expérimentation pour évaluer les bénéfices de l'activité physique adaptée pour les patientes atteintes d'un cancer du sein. Elle a signé une convention avec le réseau Diane et le cabinet Human Physio qui, depuis 2011, développe une prise en charge interdisciplinaire sport santé et personnalisée dans le souci d'aider les personnes à réaliser leurs objectifs de vie (sportifs, professionnels, esthétiques...) ou plus simplement à pouvoir faire ce qu'elles souhaitent quand elles le souhaitent.

Cette convention a pour objet de "conduire une expérimentation sur 2 groupes visant à appréhender l'impact d'une activité physique personnalisée/adaptée chez les femmes atteintes d'un cancer du sein, comparé à des femmes ne bénéficiant pas d'un accompagnement". Cette expérimentation va durer 18 mois et reposera sur l'inclusion d'un minimum 50 patientes volontaires. La durée a été calculée pour "permettre d'appréhender l'effet d'une activité physique continue, adaptée sur la santé des femmes concernées (qualité de vie, arrêts de travail, médicaments, hospitalisation...)".

Grâce à cette convention, le service médical de la CPAM du Gard assurera un suivi des patientes des 2 groupes qui seront incluses dans l'expérimentation. "Tous les dossiers lui seront transmis, de façon à ce qu'il puisse voir tout ce dont bénéficient les patientes au fil de leur parcours de soins. Par ce suivi, nous aurons des données objectives de l'impact du sport sur la pathologie, le service médical de la CPAM ayant accès à l'ensemble du dossier médical.

C'est vraiment une action tripartite", explique Mathias Willame, kinésithérapeute à Nîmes, à l'origine du projet.

Le but est de "contribuer au développement de cette prise en charge. Il me paraît important de parvenir à définir une posologie pour l'activité physique adaptée, de la borner dans le temps en ayant une idée des filières énergétiques mises en jeu durant la période retenue", désormais considérée comme un véritable médicament dans le parcours des patientes opérées d'un cancer du sein, en particulier [dans la Stratégie Nationale Sport Santé du gouvernement](#).

Il s'agit aussi de "positionner le kinésithérapeute au sein du dispositif, avec toutes ses compétences. Les quelque 70 000 kinésithérapeutes libéraux ont à mon sens ont un rôle majeur à jouer dans le développement et la réussite de cette prescription. Ils sont la clé de voûte entre le monde médical et le monde sportif. Nos prises en charges évoluent, nous sommes de plus en plus sollicités par des patients souffrant de pathologies chroniques, ce qui nécessite une approche interdisciplinaire dynamique." Au travers de ce projet, il s'agit aussi de "se donner les moyens de proposer une prise en charge de qualité aux personnes atteintes de pathologies chroniques ou métaboliques", insiste Mathias Willame.

### **Qui est concernée ?**

Ce programme interdisciplinaire d'activité physique adaptée sera proposé "aux patientes qui viennent d'être diagnostiquées, dès avant l'engagement du traitement, pour une mise en œuvre pré puis post-hospitalisation immédiate, dès lors qu'elles seront jugées aptes à intégrer le programme", lit-on dans la convention. "Il faut bien un début", commente Mathias Willame.

"Certaines femmes ne veulent pas entendre parler d'activité physique adaptée, parce que cela leur fait penser à leur maladie, une fois de plus. Elles ont peur de ne pas avoir assez d'énergie pour faire les séances, il y a aussi le regard des autres, son propre regard sur soi... Ce n'est pas toujours facile de les convaincre des bienfaits que cela pourrait leur apporter et ce n'est pas qu'une question financière", tempère Mathias Willame.

Pour la réussite de ce projet, il faudra aussi convaincre les médecins, afin qu'ils orientent leurs patientes. "Certains chirurgiens, par manque d'informations sur les pratiques et les compétences des différents acteurs de la prise en charge, interdisent à leurs patientes de faire du sport. Du coup elles croient qu'elles ne peuvent pas faire la moindre activité physique adaptée ou non. Dans ces situations, nous avons l'expertise pour expliquer aux uns et aux autres les modalités des prises en charge et en assurer la continuité", explique le kinésithérapeute.

Ce projet servira par ailleurs à un binôme d'étudiants. Un interne en médecine apportera son aide pour ce projet et fera sa thèse dessus, et une étudiante de IFMK de Montpellier en fera l'objet de son mémoire de fin d'études.

### **Grâce à la CPAM du Gard, un coup de pouce financier est possible**

"J'ai bien cru que le projet n'allait pas aboutir, après un échec lors d'un appel à financement organisé par une mutuelle, sur lequel nous nous étions positionnés. Heureusement, nous avons trouvé une solution !", raconte le kinésithérapeute. "Le coût d'une activité physique

adaptée comme stratégie thérapeutique peut être un problème, car il n'est à ce jour pas pris en charge. Les femmes qui ne travaillent plus depuis longtemps ont perdu une partie de leurs revenus, elles doivent s'acheter une perruque, des produits cosmétiques adaptés, des sous-vêtements spécifiques, etc. Au bout d'un moment, l'addition s'allonge et surtout un grand nombre de patientes vivent très mal le fait qu'il n'y ait pas de prise en charge pour un acte aujourd'hui inscrit dans la loi de santé !", insiste Mathias Willame, qui en a pris conscience en échangeant avec des patientes. C'est pourquoi les signataires de cette convention ont réfléchi à une possibilité de prise en charge.

La CPAM "s'engage à accompagner les femmes dont les ressources financières ne leur permettraient pas de supporter le coût de l'activité physique prescrite par les médecins du réseau Diane", en mobilisant des fonds au titre de la lutte contre les inégalités sociales en santé (Pfidass). Avec l'accord de la patiente, "le praticien saisira immédiatement par téléphone le secrétariat de direction de la CPAM du Gard, pour communiquer le nom et le numéro de téléphone de la personne concernée, afin qu'elle puisse être recontactée par la plateforme Pfidass pour permettre l'instruction de son dossier".

Il y aura un reste à charge minime pour les patientes (10 € par mois sur 4 mois), susceptible d'être réduit s'il devait faire obstacle à l'inclusion d'une patiente dans l'expérimentation.

Muni de cette convention et des données recueillies au sujet des 50 patientes engagées dans le dispositif, Mathias Willame va à nouveau solliciter des mutuelles pour essayer de les convaincre de participer.

### **Le rôle du [cabinet Human Physio](#)**

"Notre approche est construite sur la progression par et dans le mouvement. L'association, depuis 9 ans, réfléchit à des expertises (kinésithérapeutes, préparateurs physiques, psychologues, diététiciens...) qui accélèrent les effets thérapeutiques physiologiques au niveau des soins. Dans la prise en charge du cancer, la mise en place d'une activité physique adaptée doit permettre à la patiente d'entretenir, de développer les qualités cardiovasculaires et musculosquelettiques (lutte contre la sarcopénie, l'ostéopénie...) qui contribuent à l'amélioration de l'efficacité des traitements", détaille celui qui est à l'origine de ce cabinet.

En complément du bilan médical, le kinésithérapeute réalisera avec sa patiente un [Bilan Kiné APA](#) qui comprend un questionnaire de qualité de vie, un bilan spécifique de l'épaule, un bilan du core stability et une évaluation de l'aptitude de la patiente aux activités physiques adaptées (effectuée par le biais de tests physiques conçus par un préparateur physique avec lequel travaille Mathias Willame).

À l'issue de ce bilan, le kinésithérapeute "oriente la patiente dans un parcours adapté et personnalisé". Elle bénéficiera d'une séance d'activité physique adaptée par semaine pendant 4 mois avec l'objectif que celle-ci soit la plus continue possible malgré les évolutions de la forme des patientes pendant le traitement. C'est pour permettre cette régularité qu'il est important que les membres du staff (médecins, kinésithérapeutes, préparateurs physiques, psychologue...) interviennent en continuité et non en contiguïté.

Si ce mode de prise en charge est en quelque sorte le projet d'une vie, pour Mathias Willame, le rapprochement avec la CPAM et le réseau Diane s'est opéré assez vite : en 4 mois et 3 réunions, la convention était signée. "À ce stade, cela reste une histoire d'hommes, mais j'espère que cette aventure signée pour le Gard pourra se développer et peut-être aboutir à un modèle de prise en charge interdisciplinaire libéral duplicable pour d'autres CPAM", explique-t-il. "À terme, je pense que ce modèle pourrait même être transposé à la lombalgie, l'obésité, etc."

Nous reviendrons sur ce sujet en détails à la rentrée, pour voir comment réagissent les premières patientes intégrées au dispositif.

## **Diane**

Le réseau Diane est un collectif qui rassemble tous les professionnels de santé médicaux et paramédicaux travaillant de manière coordonnée pour assurer une prise en charge médico-psycho-sociale personnalisée de leurs patientes atteintes du cancer du sein.

Plus d'infos : <https://reseaudiane.fr/>

© DragonImages/Istock/Getty Images Plus